

ACTIVATEUR CONTRE LES ALGUES MOUTARDE

Propriétés :

L'activateur contre les algues moutarde doit être associé à un traitement au chlore. Le mélange de ces deux produits génère du brome actif pour une action contre les algues moutarde (jaune) qui se déposent au fond et sur les parois de la piscine. Compatible avec tous les types de traitement sauf PHMB.

Mode d'emploi :

	CURATIF	PRÉVENTIF (2 à 3 fois dans la saison)
Avec un traitement au chlore liquide	90 mL/10m ³ d'activateur contre les algues moutardes + 1L/10m ³ de Chlore Clear 9.6* ou Chlore 9.6	50 mL/10m ³ d'activateur contre les algues moutardes + 400mL/10m ³ de Chlore Clear 9.6* ou Chlore 9.6
Avec un traitement au chlore	90 mL/10m ³ d'activateur contre les algues moutardes + 200g/10m ³ de Chlore choc granulé ou 11 pastilles de chlore choc 20g	50 mL/10m ³ d'activateur contre les algues moutardes + 80g/10m ³ de Chlore choc granulé ou 5 pastilles de chlore choc 20g
Avec un traitement au chlorit	90 mL/10m ³ d'activateur contre les algues moutardes + 160g/10m ³ de Chlorit	50 mL/10m ³ d'activateur contre les algues moutardes + 65g/10m ³ de Chlorit

*Se référer aux étiquettes et aux fiches techniques.

Ce produit ne doit pas être utilisé seul. Il ne peut être utilisé qu'en association avec un traitement au chlore ou au chlorit.

Mode d'utilisation :



Enlever le bouchon
avec précaution



Appliquer une à plusieurs pressions



Doser selon les préconisations d'emploi
(de 50mL - 90mL)

Identificateur du produit : EC- 231-599-9 BROMURE DE SODIUM

Précaution d'emploi : Peut provoquer somnolence ou vertiges. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets grave pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Conseils de prudence : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains soigneusement après manipulation. EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Appeler un centre ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Eliminer le contenu et son récipient dans un centre d'élimination agréé pour déchets dangereux, conformément à la réglementation nationale. (R9.1)

Autres informations : Ne pas coucher les bidons, à transporter et stocker ouverture vers le haut. Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. Recycler ou éliminer de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Pour une question de sécurité ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide. Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande. Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1469) : + 33 (0)3 83 22 50 50. N° de téléphone d'appel d'urgence INRS / ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59.

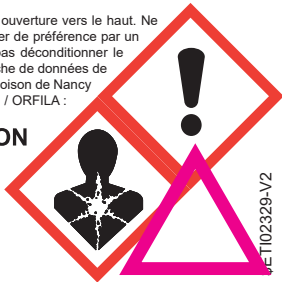
ATTENTION



**LE TRI
+ FACILE**



Bidon



Laisser le bouchon sur le bidon